

Règles de participation et de fonctionnement d'un tirage	
Les règles doivent être consultables par le public et contenir les renseignements suivants :	
Titulaire	Nom (de l'organisme ou du conseil de foire ou d'exposition)
	Numéro de licence* *Si vous n'avez pas encore de licence valide, une fois votre nouvelle licence reçue, vous devrez ajouter le numéro de la licence à vos règles de participation et de fonctionnement avant de les rendre consultables par le public.
Activité de tirage et billets	Type de tirage (ex. : moitié-moitié, chasse à l'as)
	Nombre de billets mis en vente ou mention selon laquelle le nombre de billets est indéterminé* *Indiquez le premier et le dernier numéro de la série
	Prix de vente de chaque billet
	Endroit où les billets sont vendus et date de vente des billets
	Pour le tirage à lot progressif (ex. : chasse à l'as) : l'information permettant de savoir si le billet permet de participer à un seul tirage au sort hebdomadaire ou à tous les tirages restants
Sélection du ou des gagnants	Mode de sélection du ou des gagnants (ex. : au moyen d'un système électronique ou d'un baril)
	Endroit, date et heure de chaque tirage au sort lors duquel un ou des gagnants seront sélectionnés
	Ordre dans lequel les prix seront tirés et, le cas échéant, mention selon laquelle les billets gagnants sont retirés de chaque tirage au sort subséquent
	Procédure à suivre pour la sélection du gagnant*
	*S'il s'agit d'un tirage à lot progressif et que le dernier tirage au sort pourrait avoir lieu le dernier jour de la période de validité de la licence, vous pourriez utiliser une mention telle que la suivante : Dans l'éventualité où la chasse à l'as ne serait pas terminée le [date d'expiration de la licence], le gagnant hebdomadaire de la semaine précédente remporterait automatiquement le lot progressif.
	Pour la chasse à l'as :
	• carte, dans le paquet de cartes, qui permet de remporter le lot progressif (carte gagnante) et nombre de cartes utilisées
	• façon dont le gagnant hebdomadaire devra piger une carte (ex. : pige manuelle d'une carte dans un paquet de cartes, sélection d'une enveloppe cachetée contenant une carte au moment de l'achat du billet, pige virtuelle d'une carte au moyen d'un système électronique)
Prix	Valeur totale des prix qui seront attribués ou pourcentage total du montant perçu lors de la vente des billets qui sera remis en prix ainsi que valeur estimée correspondant à ce pourcentage total qui proviendra de la vente de tous les billets
	Description sommaire de chaque prix et leur valeur au détail ou pourcentage total du montant perçu lors de la vente des billets pour chaque prix
Réclamation des prix	Façon de procéder pour réclamer les prix
	Endroit où les prix doivent être réclamés
	Délai accordé aux participants pour réclamer les prix à compter de la date du tirage